

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

F80 HARDENER

Section 1. Identification

F80 HARDENER
21080000D

: **Identificateur de produit**
: **SDS code**

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisations identifiées

Peinture. Utilisation professionnelle Usage industriel

Toutes les autres utilisations

High solid coating for interior use.

: **Utilisation du produit**

Données relatives au fournisseur

MAPAERO SAS
10, Avenue de la Rijole CS30098
09103 PAMBIERS Cedex
France

PSRA_PAMBIERS@akzonobel.com

: **Importateur**
: **Adresse email de la personne responsable pour cette FDS**
: **Numéro d'appel d'urgence**

+33 (0)5 34 01 34 01
+33 (0)5 61 60 23 30

Section 2. Identification des dangers

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE -
Catégorie 2

: **Classification de la substance ou du mélange**

Éléments d'étiquetage SGH



: **Pictogrammes de danger**

Danger

liquide et vapeurs inflammables.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

: **Mention d'avertissement**
: **Mentions de danger**

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision : 5-10-2022
Date de la précédente édition : 30-9-2022

Version : 2
1/13

Section 2. Identification des dangers

Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les vapeurs. : **Prévention**

Recueillir le produit répandu. EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/[***]. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. : **Intervention**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. : **Stockage**

Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. : **Élimination**

Aucun connu. : **Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification**

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Mélange : **Substance/préparation**

Numéro CAS	%	Nom des composants
13930-69-1	≥25 - ≤50	4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine)
78-92-2	≥10 - <20	butane-2-ol
2855-13-2	≤9.5	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
100-51-6	≤6.5	alcool benzylique
90640-67-8	≤3	amines, polyéthylène poly-, fraction triéthylène tétramine

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. : **Contact avec les yeux**

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui : **Inhalation**

Rubrique 4. Premiers secours

pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. : **Contact avec la peau**
Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. : **Ingestion**
Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque de graves lésions des yeux. : **Contact avec les yeux**
Aucun effet important ou danger critique connu. : **Inhalation**
Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. : **Contact avec la peau**
Aucun effet important ou danger critique connu. : **Ingestion**

Signes/symptômes de surexposition

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Contact avec les yeux**
douleur
larmolement
rougeur
Aucune donnée spécifique. : **Inhalation**
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Contact avec la peau**
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Ingestion**
douleurs stomacales

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. : **Note au médecin traitant**
Pas de traitement particulier. : **Traitements spécifiques**

Rubrique 4. Premiers secours

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

: **Protection des sauveteurs**

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

: **Moyens d'extinction appropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau.

: **Moyens d'extinction inappropriés**

Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

: **Dangers spécifiques du produit**

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

: **Risque lié aux produits de décomposition thermique**

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
composés halogénés

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

: **Mesures spéciales de protection pour les pompiers**

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

: **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie**

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

: **Pour les non-secouristes**

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

: **Pour les secouristes**

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

: **Précautions pour la protection de l'environnement**

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

: **Petit déversement accidentel**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

: **Grand déversement accidentel**

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

: **Mesures de protection**

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

: **Conseils sur l'hygiène professionnelle en général**

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

: **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatique intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

: **Contrôles techniques appropriés**

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

: **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Mesures de protection individuelle

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

: **Mesures d'hygiène**

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

: **Protection des yeux/du visage**

Protection de la peau

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

: **Protection des mains**

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

: Protection corporelle

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

: Autre protection cutanée

En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

: Protection respiratoire

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Aspect

Liquide.	: État physique
Incolore.	: Couleur
Caractéristique.	: Odeur
Non disponible.	: Seuil olfactif
Non disponible.	: pH
Non disponible.	: Point de fusion/point de congélation
Non disponible.	: Point d'ébullition
Vase clos: 25°C (77°F)	: Point d'éclair
Non disponible.	: Taux d'évaporation
Non disponible.	: Inflammabilité
Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 1.3% Seuil maximal: 13% (alcool benzylique)	: Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité
Non disponible.	: Pression de vapeur
Plus haute valeur connue: 3.7 (Air = 1) (alcool benzylique). Moyenne pondérée: 2.87 (Air = 1)	: Densité de vapeur relative
Non disponible.	: Densité relative
Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.	: Solubilité
Non disponible.	: Coefficient de partage: n-octanol/eau
Non disponible.	: Température d'auto-inflammabilité
Non disponible.	: Température de décomposition
Cinématique (température ambiante): 20.04 cm ² /s (2004 cSt)	: Viscosité
Cinématique (40°C (104°F)): 2.01 cm ² /s (201 cSt)	: Temps d'écoulement (ISO 2431)
Non disponible.	

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

: Réactivité

Le produit est stable.

: Stabilité chimique

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

: Possibilité de réactions dangereuses

Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforeur, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

: Conditions à éviter

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières oxydantes

: Matières incompatibles

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

: Produits de décomposition dangereux

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Exposition	Dosage	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant	
4 heures	8000 ppm	Rat	CL50 Inhalation Gaz.	butane-2-ol	
4 heures	48500 mg/m ³	Rat	CL50 Inhalation Vapeurs		
-	1067 mg/kg	cobaye	DL50 Intra-péritonéal		
-	771 mg/kg	Souris	DL50 Intra-péritonéal		
-	277 mg/kg	Lapin	DL50 Intra-péritonéal		
-	1193 mg/kg	Rat	DL50 Intra-péritonéal		
-	764 mg/kg	Souris	DL50 Intra-veineux		
-	138 mg/kg	Rat	DL50 Intra-veineux		
-	4893 mg/kg	Lapin	DL50 Voie orale		
-	4890 mg/kg	Lapin	DL50 Voie orale		
-	2193 mg/kg	Rat	DL50 Voie orale		
-	2054 mg/kg	Rat	DL50 Voie orale		
-	2000 mg/kg	Lapin	DL50 Voie cutanée		alcool benzylique
-	441 mg/kg	Rat	DL50 Intra-artériel		
-	650 mg/kg	Souris	DL50 Intra-péritonéal		
-	400 mg/kg	Rat	DL50 Intra-péritonéal		
-	324 mg/kg	Souris	DL50 Intra-veineux		
-	53 mg/kg	Rat	DL50 Intra-veineux		
-	1.5 mL/kg	Rat	DL50 Voie orale		
-	1660 mg/kg	Rat	DL50 Voie orale		
-	1230 mg/kg	Rat	DL50 Voie orale		

Irritation/Corrosion

Observation	Exposition	Potentiel	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
	0.1 Ml	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	butane-2-ol alcool benzylique
-	24 heures 100 mg	-	Lapin	Peau - Irritant moyen	

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Date d'édition/Date de révision : 5-10-2022

Version : 2

Date de la précédente édition : 30-9-2022

8/13

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles	Voie d'exposition	Catégorie	Nom
<input checked="" type="checkbox"/> Irritation des voies respiratoires	-	Catégorie 3	butane-2-ol
<input type="checkbox"/> Effets narcotiques		Catégorie 3	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Non disponible.

: Informations sur les voies d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque de graves lésions des yeux.

: Contact avec les yeux

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Inhalation

Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

: Contact avec la peau

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

: Contact avec les yeux

douleur

larmolement

rougeur

Aucune donnée spécifique.

: Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

: Contact avec la peau

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

: Ingestion

douleurs stomacales

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Non disponible.

: Effets potentiels immédiats

Non disponible.

: Effets potentiels différés

Exposition prolongée

Non disponible.

: Effets potentiels immédiats

Non disponible.

: Effets potentiels différés

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Généralités

: Cancérogénicité

: Mutagénicité

: Toxicité pour la reproduction

Rubrique 12. Informations écologiques

Toxicité

Exposition	Espèces	Résultat	Nom du produit/composant
48 heures	Daphnie - Daphnia magna	Aiguë CE50 4227 mg/l Eau douce	butane-2-ol
96 heures	Poisson - Pimephales promelas	Aiguë CL50 3670000 µg/l Eau douce	
48 heures	Daphnie - Daphnia magna	Aiguë CE50 17.4 mg/l Eau douce	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine alcool benzylique
96 heures	Poisson - Lepomis macrochirus	Aiguë CL50 10000 µg/l Eau douce	
96 heures	Poisson - Pimephales promelas - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	Aiguë CL50 460000 µg/l Eau douce	
96 heures	Poisson - Menidia beryllina	Aiguë CL50 15000 µg/l Eau de mer	

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel	FBC	LogP _{ow}	Nom du produit/composant
faible	4.77	-	4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine)
faible	-	0.61	butane-2-ol
faible	-	0.99	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine alcool benzylique
faible	-	0.87	amines, polyéthylène poly-, fraction triéthylène tétramine
faible	-	-2.65	

Mobilité dans le sol

Non disponible.

: Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc})

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Autres effets néfastes

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. : **Méthodes d'élimination**
 La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

IATA	IMDG	UN	
UN3470	UN3470	UN3470	Numéro ONU
PAINT, CORROSIVE, FLAMMABLE	PEINTURES CORROSIVES, INFLAMMABLES	PEINTURES CORROSIVES, INFLAMMABLES	Désignation officielle de transport de l'ONU
8 (3) 	8 (3) 	8 (3) 	Classe(s) de danger pour le transport
II	II	II	Groupe d'emballage
Yes. The environmentally hazardous substance mark is not required.	Marine Pollutant(s): 4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis (methylamine)	Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigée.	Dangers pour l'environnement

Autres informations

Urgences F-E, S-C

Le marquage relatif à un polluant marin n'est pas exigé en cas de transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

The environmentally hazardous substance mark may appear if required by other transportation regulations.

: IMDG

: IATA

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

: **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non disponible.

: **Transport en vrac conformément aux instruments IMO**

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Liste d'inventaire

Indéterminé.

 Un composant au moins n'est pas répertorié.

Indéterminé.

Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.

Indéterminé.

Indéterminé.

Indéterminé.

Indéterminé.

Indéterminé.

Indéterminé.

 Un composant au moins n'est pas répertorié.

Indéterminé.

: Australie

: Canada

: Chine

: Europe

: Japon

: Nouvelle-Zélande

: Philippines

: République de Corée

: Taïwan

: Thaïlande

: Turquie

: États-Unis

: Viêt-Nam

Rubrique 16. Autres informations

Historique

5 Octobre 2022

5 Octobre 2022

30 Septembre 2022

2

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

: Date d'impression

: Date d'édition/Date de révision

: Date de la précédente édition

: Version

: Légende des abréviations

Procédure utilisée pour déduire la classification

Justification	Classification
<input checked="" type="checkbox"/> après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Rubrique 16. Autres informations

Pour usage professionnel uniquement.

NOTE IMPORTANTE: Les informations contenues dans cette fiche de données n'ont pas pour ambition d'être exhaustives et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et les lois et réglementations en vigueur : toute personne utilisant ce produit à toutes autres fins que celles spécifiquement recommandées dans la fiche technique, sans avoir obtenu au préalable une confirmation écrite de notre part de l'adéquation du produit à l'usage envisagé, le fait à ses propres risques. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Toujours consulter la fiche de données de sécurité et la fiche technique du produit, si disponibles. Tous les conseils et informations que nous fournissons sur le produit (par cette fiche de données ou tout autre moyen) sont corrects en fonction de nos meilleures connaissances actuelles mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support ou les nombreux facteurs susceptibles d'affecter l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, sauf accord contraire écrit de notre part, nous n'acceptons aucune responsabilité que ce soit sur les performances du produit ou sur toute perte ou dommage survenant consécutivement à l'utilisation du produit. Tous les produits commercialisés et les conseils techniques donnés sont soumis à nos conditions générales de vente. Une copie de ce document est disponible sur demande, réclamez le et lisez le attentivement. Les informations contenues dans cette fiche sont régulièrement sujettes à modification à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier que cette fiche de données est la plus récente version existante avant toute utilisation du produit.

Les marques commerciales mentionnées dans cette fiche de données sont des marques déposées Akzo Nobel ou dont Akzo Nobel possède la licence.